



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

PRIX LIVRENTÊTE

Depuis sa création en 2000 sous le haut patronage du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le **Prix Livrentête** a pour objectif de faire lire aux jeunes des livres de qualité et découvrir le travail des auteurs, illustrateurs et éditeurs. Il permet de développer leur sens critique et d'exprimer leur avis sur la littérature jeunesse actuelle.

Depuis 2014, Sophie Van der Linden, spécialiste en littérature Jeunesse, lui apporte son soutien et son expertise.

D'ampleur nationale, il peut être organisé dans tous les lieux accueillant des jeunes : bibliothèques CBPT, bibliothèques et médiathèques municipales, établissements scolaires, centres de loisirs, établissements hospitaliers, etc.

Le Prix LIVRENTÊTE, propose plusieurs sélections en « **Albums** », « **Premières Lectures** », « **Romans** », et « **Bandes Dessinées** ». Elles sont établies par une commission de bibliothécaires spécialisés secteur Jeunesse avec la participation du comité de lecture des Notes Bibliographiques Jeunesse et des comités de lecture régionaux.

Les livres, d'auteurs français ou étrangers, ont, pour la majorité été publiés dans les douze mois qui précèdent le lancement de l'opération.

RÈGLEMENT

Le Prix LIVRENTÊTE peut être organisé sur une, plusieurs ou la totalité des catégories.

L'Union Nationale CBPT met à disposition des organisateurs **les documents spécifiques au Prix**.

Au sein des bibliothèques CBPT, l'ensemble des livres de chaque catégorie, doit être mis gratuitement à la disposition des lecteurs et signalé par le logo.

Chaque participant doit lire les 5 livres de la catégorie choisie et voter pour son titre préféré.

Les votes sont comptabilisés au niveau national.

Le Prix LIVRENTÊTE est officiellement proclamé chaque année, lors de l'Assemblée Générale de l'Association.

La participation au Prix entraîne l'acceptation entière du présent règlement.

PRIX LIVRENTÊTE 2017/2018

HUIT CATÉGORIES - CINQ TITRES PAR CATÉGORIE :

- Albums 3⁺ - à partir de 3 ans
- Albums 5⁺ - à partir de 5 ans
- Premières Lectures - à partir de 7 ans
- Romans Enfants - à partir de 9 ans
- Romans Juniors - à partir de 12 ans
- Romans Ados - à partir de 14 ans
- Bandes Dessinées Enfants - à partir de 10 ans
- Bandes Dessinées Juniors - à partir de 12 ans

Les listes sont disponibles fin juin sur le site de l'association uncbpt.fr dans la rubrique « Prix ».

Les catégories sont proposées avec la mention indicative « à partir de », à adapter en fonction du lectorat. Dans la catégorie « Premières Lectures », la sélection, au plus proche de l'édition actuelle, propose des formats différents et peut mélanger les genres littéraires (roman graphique, BD, conte, album) tout en respectant une exigence au niveau du texte.

Il est indispensable que les bibliothécaires ou les personnes qui relaient le Prix aient lu les ouvrages avant de les proposer.

CETTE ANNÉE : - création d'une sélection d'albums à partir de 3 ans à la demande de bibliothécaires du réseau.
- suppression de la catégorie « Premières Bandes Dessinées », faute de production éditoriale adaptée.

DÉROULEMENT

- **Juin 2017** : Diffusion de la sélection des ouvrages et des documents nécessaires à la mise en place du Prix et à l'équipement des livres
- **Septembre 2017** : mise en ligne de tous les documents - accès intranet pour le réseau CBPT
- ou contact prixlivrentete.cbpt@gmail.com
- **Septembre 2017 à mars 2018** : déroulement du Prix
- **23 mars 2018** : envoi des récapitulatifs des votes des bibliothèques aux Associations Départementales.
Les bibliothèques du réseau CBPT ne doivent jamais envoyer directement leurs résultats à l'Union Nationale.
- **30 mars 2018** : réception des récapitulatifs départementaux
et des résultats « hors réseau » à l'Union Nationale – Service Prix Livrentête
Aucun résultat ne sera pris en compte après cette date.

Les Associations Départementales ont en charge de :

- transmettre les documents aux bibliothèques de leur département
- retourner les résultats à l'UN par courrier ou par mail prixlivrentete.cbpt@gmail.com

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

lors de l'Assemblée Générale le 29 Mai 2018

Les résultats sont communiqués
par mail aux Associations Départementales,
mis sur l'Intranet de l'Union Nationale : www.uncbpt.fr.
et sur le site de l'Hebdo des Notes : www.hebdodesnotes.com